

COMPTE RENDU DE REUNION  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze février à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence du Maire, Fromaget Marie-Thérèse.

Date de la convocation : 5 février 2019

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, BODET Clémentine, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique, GUILLOTEAU Thomas, LOISEAU Nathalie, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès

Absent (s) :

Secrétaire de séance : Loiseau Nathalie

Pouvoir : Agnès PORCHER donne pouvoir à Corinne DEGAT

Le Maire, Madame FROMAGET Marie-Thérèse invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 15 janvier 2019 à émettre des observations sur le compte rendu. Une observation a été faite et corrigée, le compte rendu est ensuite approuvé et signé.

**2019-02-01 Demande de subvention pour monument aux morts de Marsais**

Mme le maire signale qu'une demande de subvention peut être demandée au Département et à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) dans le cadre des travaux sur le parvis de l'église de Marsais avec l'embellissement du monument aux morts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

1. DECIDE de faire les demandes de subventions
2. AUTORISE le Maire à signer tous les documents liés aux demandes citées.

**2019-02-02 Points travaux**

Monsieur Aumand explique que les travaux de réhabilitation du réseau EP rue du moutier et rue de l'église avancent dans les délais, fin prévue le 16 février. Les autres travaux de cheminement vers la mairie, la sécurisation du virage et le parvis de l'église débiteront normalement le 19 août.

Le lamier va passer d'ici quelques semaines pour l'entretien habituel.

**M. GADE Alban quitte la réunion pour des raisons personnelles à 21h50**

### **2019-02-03 Subventions 2019**

Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes :

<i>Associations</i>	<i>Montant attribué pour 2019</i>
ADMR Services soins	163 €
Religieux Association du Patrimoine	100 €
MFR Puy de sec - 1 enfant	30 €
ADMR Aide aux familles	329 €
CFA Maison familiale ifacom - 2 enfants	60 €
APEL st cyr des gats /l/hermenault - 10 enfants	450 €
Les amis de la santé de la vendée	50 €
Association expression corporelle st valérien - 2 enfants	60 €
Chasse de marsais ste radegonde (ste radegonde)	150 €

Il est précisé que ces associations ont présenté une demande écrite. Les Amis de l'école Jules Verne ont fait une demande, celle-ci sera étudiée à réception d'un projet précis et détaillé.


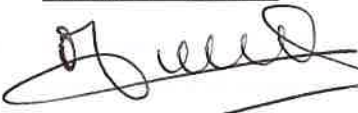


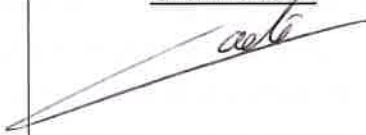



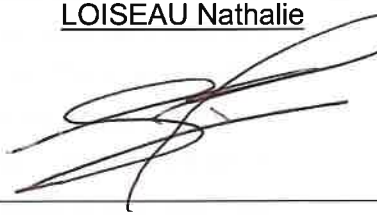
### **2019-02-04 Devis**

1. Tables de pique-nique et bancs pour aires de jeux : 3 devis sont étudiés. le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis de la société MEFRAN avec : 2 tables (1 dans chaque espace) et 3 bancs (1 sur Marsais - 2 Ste radegonde) pour un montant TTC de 1272 € et autorise mme le maire à signer ce devis.
2. 3 outils achetés à BILLAUD SEGEBA d'un montant de 151.52 €ht pour l'agent technique et une boîte à outil d'une valeur de 189 € ht.
3. Vidéoprojecteur : le devis de réparation avec expertise est de 459 € ttc. . le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas valider ce devis. Une demande de récupération du matériel est souhaitée, le devis d'expertise de la panne est à payer pour un montant de 133€.
4. Achat chaises pour salle : devis accepté pour 36 chaises à OUESTOTEL.

## 2019-02-05 questions diverses

1. Comme discuté lors de la réunion du conseil du 15 janvier, une plaque pour les victimes tuées pendant l'exercice de leurs fonctions, sera installée dans le hall de la Mairie. Mme le Maire se renseigne auprès de Guyonnet publicité pour effectuer un devis.
2. Passage de la cyclo sportive des amis du cyclisme le 25 mai sur la commune.
3. Vendée numérique : courrier et dossier sur l'installation sur le château d'eau le Breuil Barreau pour déploiement THD radio, reçu en mairie et disponible auprès de la population.
4. Un voyage est organisé par la commune le jeudi 21 février pour une visite du SENAT et de l'ASSEMBLEE NATIONALE pour les conseillers municipaux et leurs conjoints, ainsi que les employés communaux et leurs conjoints. Les frais de transport seront pris en charge par la commune.
5. Lecture d'un courrier de Monsieur PAILLAT Antonin, jeune agriculteur nouvellement installé le 01.01.19 sur la commune. Monsieur Paillat demande une participation financière aux frais d'études pour la réalisation de son projet. Dans son courrier, il fait référence à une aide attribuée par la Chataigneraie pour un dossier similaire. Cette participation ne semble pas être de la compétence de la commune. Madame le Maire doit se renseigner pour voir si ce n'est pas plutôt la Communauté de Communes de la Chataigneraie qui aurait versé cette aide.
6. Courrier de la Maison de santé de l'hermenault : invitation à une réunion le mercredi 13 février à 20h30 à l'hermenault, sur la vive inquiétude de la prise en charge médicale des patients sur notre secteur.
7. Agence Routière Départementale sud-est a transmis un courrier pour un avis de projet d'aménagement de la commune de Bourneau. Le Maire de cette commune souhaite interdire le trafic PL > 19 tonnes en traverse de Bourseguin en envoyant le trafic sur la RD 938ter puis par la RD 206 et ensuite par la RD 23 (traversées de Sérigné et de Ste Radegonde) ou de la RD 30 (traversée de l'Hermenault). Après lecture de ce courrier, les élus émettent des inquiétudes quant à cette demande car une augmentation du trafic dans le bourg de ste radegonde qui n'est pas adapté au passage des poids lourds.
8. Une formation d'initiation à l'utilisation du défibrillateur sera proposée aux élus et aux présidents d'association de la commune.

**Clôture de la séance à 23h45**

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u> 	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u>	<u>AVRIL Pierrick</u> 	<u>BODET Clémentine</u>
<u>DEGAT Corinne</u>	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u> 	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> Absente excusée		

**Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :**

2019-02-01	Demande de subvention pour monument aux morts de Marsais
2019-02-03	Subventions 2019
2019-02-04	Devis